



*La Bernache
cravant*

Journal municipal



Janvier-Février 2025

Année 12, n° 1

Discours de la mairesse sur le budget 2025

Chers citoyens et chères citoyennes, Notre budget, pour l'année 2025, a été adopté lors de la séance extraordinaire du 14 décembre 2024. Ce budget est dans la continuité des budgets des années précédentes avec quelques nouveaux éléments et le plan triennal d'immobilisations pour les années 2025, 2026 et 2027 a été retravaillé puisque nous sommes au début d'une nouvelle édition du programme TECQ.

Le budget régulier avec son taux de taxe sert pour les opérations courantes de la municipalité, ce qui englobe, les salaires, les équipements routiers, les licences, les supports informatiques, les sources d'énergie, les communications, le maintien des bâtiments ainsi que le budget des comités et les organismes supportés par la Municipalité. Autrement dit, c'est le budget minimal qu'il nous faut pour faire fonctionner la Municipalité.

Pour les projets particuliers et les projets d'immobilisation, nous avons la chance de pouvoir bénéficier de différents programmes qui nous permettent de les réaliser. Sans le financement du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ), ou des programmes comme PRACIM, PRIMA, PRABAN ou Nouveaux Horizons nous serions très limités dans nos réalisations ou très endettés.

Nous avons aussi développé des sources de financement externes qui nous permettent de ne pas impliquer de contributions financières des contribuables pour la majorité de nos projets. Par exemple, recevons chaque année un montant de 4 315 \$ du projet éolien Nicolas-Rioux et Roncevaux que nous accumulons dans un fonds pour des projets spéciaux. Nous avons financé une partie du Parc pour enfant avec l'argent accumulé, les fêtes

du 150^e et notre participation au programme de restauration de bâtiments patrimoniaux. Notre redevance sur le traversier nous permet aussi de recevoir chaque année un petit montant, prélevé auprès des visiteurs sur le traversier. Cet argent, déposé dans le *Fonds d'infrastructures des équipements culturels, de loisirs, de développement économique et de transport*, devient un petit levier qui nous aide à financer différents projets. Cette année nous recevrons environ 12 489 \$.

Notre évaluation foncière est passée de 56 730 200 \$ à 56 486 000 \$, soit 244 200 \$ en moins. Cet écart est dû au réajustement d'évaluations foncières de quelques propriétés dont entre autres celles ayant un statut de réserve naturelle ou dotée d'une servitude de conservation.

Notre marge de manœuvre est très mince considérant le nombre peu élevé de citoyens. L'impact de chacune des dépenses, si petite soit-elle, prend des proportions importantes sur le pourcentage d'augmentation de la taxe foncière générale. Notre budget est donc préparé avec beaucoup de retenue pour limiter les dépenses au minimum requis.

Notre plus grosse augmentation de dépense est en administration générale puisque nous avons embauché une nouvelle di-

Dans ce numéro :

<i>Mot de la mairesse</i>	1, 3-4
<i>Conseil du 10 janvier 2025</i>	2
<i>Budget municipal 2025</i>	5-7
<i>Bibliophiles</i>	8
<i>Avis public</i>	9
<i>Présentation de Sophie Sirois et horaire hivernal du bureau</i>	9
<i>À votre agenda</i>	10

(Suite à la page 3)

Services municipaux**Direction générale***Sophie Sirois***Adjoint à la direction***Denis Cusson***Comptabilité***Martine Girard***Agente de projet politique familiale et MADA***Alice Kieran***Voirie d'hiver***Jacques Fraser***Bibliothèque***Louise Alain***Centre de récupération***Pierre Fraser***Agent de développement rural***Gérald Dionne jr.*

Tél.: 418-551-8423

Courriel :

gdionne@mrcrdl.quebec

Inspectrice en bâtiment et en environnement*Julie Lemieux*

Tél.: 418-867-2485 poste 251

Courriel :

jlemieux@mrcrdl.quebec

Membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU)**Présidente :***Gail Richardson***Membres :***Geneviève Boudreault, Keaven-Yannick Desrochers, Aline Grenon, Sophie Mauze-rolle, Jean Pettigrew,***Représentante du conseil:***Louise Newbury*

Séance du conseil du 10 janvier 2025

Les décisions du conseil

- ◇ Adoption du projet de règlement numéro 209, Règlement modifiant le règlement 177 sur la gestion contractuelle ;
- ◇ Autorisation de signature à Mme Sophie Sirois et d'accès aux divers ministères, l'institution financière et divers organismes;
- ◇ Achat du logiciel Munys auprès de l'ADMQ ;
- ◇ Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du conseil ;
- ◇ Adoption des dépenses du mois de décembre au montant de 241 608,27 \$.

Les préoccupations et les questions des citoyennes et des citoyens

Une personne est présente. Les questions et les interventions ont porté sur les sujets suivants :

Recyclage

Q. : Est-ce qu'on pourrait publier les informations sur la Friperie du village dans le journal ou autres médias pour informer la population du service?

R. : Oui, c'est possible.

Service de santé*Jocelyne Ouellet, inf.***Premiers répondants**

Anne Bérubé, André-Pierre Contandriopoulos, Louise Deschenes, Gérald Dionne jr, Alain Godbout, Matthieu Huck, André Malo, Charles Méthé, Denis Michaud, Louise Newbury, Bastien Vézina

Dispensaire :

6001, chemin de l'Île

Téléphone : 418-898-2248 ;

418-863-2941 (cell)

Urgence : 9-1-1**Rabais coût transport épicerie par hélicoptère**

Q. : Lorsque l'hélicoptère annule son transport le jeudi, est-il possible de faire reporter le rabais du transport de l'épicerie au lendemain?

R. : En principe, cela devrait être remis au lendemain, mais nous allons communiquer avec la STQ pour leur rappeler et pour que l'information soit transmise au personnel de l'hélicoptère.

Alerte d'annulation hélicoptère

Q. : Il y a un problème avec les alertes. Les messages ne sont pas toujours très clairs. Les alertes pour l'annulation des vols sont très courtes et annoncées sans beaucoup de délais?

R. : C'est le pilote qui prend cette décision et le message est transmis par l'alerte de la STQ. Il y a un problème avec l'utilisation de la ligne info-transport. Le pilote trouve ça compliqué. Actuellement il y a aussi un problème technique d'accès à la boîte vocale que nous allons solutionner.

Politique des aînés

Q. : Dans combien de temps aura lieu la consultation sur la politique des aînés (MADA) ?

R. : Le sondage est présentement en élaboration. Il y aura une consultation en ligne et en salle pour les personnes moins familières à Internet La consultation citoyenne pourrait se tenir en juin. La rédaction des politiques pourrait se faire en été.

Liste de référence citoyenne

Q. : Est-ce qu'il existe une liste de citoyens qui offrent des services et que la population pourrait consulter?

R. : Non, il est difficile de pouvoir faire ce genre de liste, car ce n'est pas tout le monde qui souhaite s'afficher. Toutefois il est possible d'aller chercher de l'information auprès du réseau l'Accorderie (service d'échange de service entre citoyens), pour connaître leur façon de procéder. Lien internet : www.accorderie.ca

Le budget 2025 : discours de la mairesse (suite)

rectrice générale qui entrera en fonction au début de 2025 et qu'il y aura une période de transition avec le directeur actuel pour assurer un bon transfert des dossiers. Cette année, nous devons donc assumer environ une fois et demie le salaire d'un directeur.

Les salaires ont été majorés de 4 % ce qui est un peu plus que le niveau d'inflation (IPC) en octobre, ce qui permet d'aider nos employés à faire face à l'augmentation des coûts de consommation. L'année 2025 en sera une d'élection avec une prévision de coûts de 8 143 \$. Cette dépense est cependant amortie sur une période de 4 ans puisque nous budgétions chaque année 25 % du budget d'élection. Comme d'habitude plusieurs augmentations des dépenses s'imposent malgré nous, comme les quotes-parts de la MRC qui augmentent cette année, entre autres, pour assurer le service d'inspection en bâtiment.

Le projet de garage municipal se termine en mai 2025. Nous allons pouvoir passer d'un emprunt temporaire qui nous aide à supporter le projet, à un emprunt final pour la part que la Municipalité doit assumer. C'est un projet de 512 000 \$. Le projet est financé à 70 % par le programme PRACIM et la part de la Municipalité sera d'environ 154 000 \$ qu'il faudra emprunter. Heureusement, les taux d'intérêt sont à la baisse.

Voici donc les grandes lignes de notre budget 2025 :

DÉPENSES :

Administration générale :

L'administration générale passe de **212 143 \$** à **244 130 \$** cette augmentation s'explique entre autres par une série d'ajouts et de soustraction notamment :

- Majoration de 4 % pour l'ensemble des salaires;
- Embauche d'une directrice générale et période de transition avec le directeur actuel;
- Budget de déplacement et d'hébergement pour la nouvelle directrice;
- Ajout de salaire pour la Politique familiale et MADA;
- Augmentation des honoraires du comptable;
- Coûts reliés à l'élection municipale 2025;
- Équipements informatiques, fin de la dépense qui avaient été répartie sur 3 ans;
- Augmentation de la quote-part de la MRC pour l'administration générale.

Sécurité publique :

Le budget de la sécurité publique passe de **44 014 \$** à **43 006 \$**. L'ajustement budgétaire s'explique par :

- Augmentation du 428 \$ de la facture de la SQ ;
- Réduction de quelques dépenses en sécurité incendie.

Transport :

Le budget du transport passe de **115 759 \$** à **126 148 \$**. L'ajustement budgétaire s'explique par :

- Majoration de 4 % du salaire pour l'employé de voirie;
- Majoration de 4 % du budget d'entretien du pont de glace
- Augmentation significative du budget d'abat-poussière
- Déplacement de la benne du vieux camion au nouveau camion.

Hygiène du milieu :

Le budget du poste hygiène du milieu passe de **34 801 \$** à **33 305 \$**. Les éléments principaux qui ont eu un impact sur le budget sont :

- Augmentation de la Quote-part de la MRC,
- Réduction du nombre d'heures requises pour le traitement du centre de récupération.

Santé et bien-être :

Le budget de santé et bien-être passe de **8 723 \$** à **9 835 \$**. Les éléments principaux qui ont eu un impact sur le budget sont :

- Augmentation des journées de formation des premiers-répondants;
- Nouvelle formation RCR et achat d'équipement.

Aménagement, urbanisme et développement :

Le budget d'aménagement, urbanisme et développement passe de **32 723 \$** à **38 669 \$**. Les éléments principaux qui ont eu un impact sur le budget sont :

- Graphisme pour la chartre du paysage.
- Majoration de 2 311 \$ de la quote-part de la MRC pour les inspections en urbanisme.

Loisir et culture :

Le budget des loisirs et de la culture passe de **82 155 \$** à **59 940 \$**. Les éléments principaux qui ont eu un impact sur le budget sont :

- Comme chaque année, nous fournissons une contribution financière de 2 600 \$ à la Corporation de loisir et de la culture de l'île Verte et de 2 000 \$ à la bibliothèque pour la planification d'activités de loisir et de culture pour les résidents;
- Acquisition de l'exposition de Jean Cloutier à raison de 2 000 \$ par année pendant 5 ans;
- Élimination du budget pour les Fêtes du 150^e.

Le budget 2025 : discours de la mairesse (suite)

Frais de financement :

Les frais de financement passent de **10 895 \$ à 12 435 \$**.

- Ensemble des intérêts pour le Centre communautaire, le toit du bureau municipal, le nouveau garage municipal et pour financer les projets TECQ en attendant le remboursement du gouvernement.

Remboursement de la dette à long terme :

Le remboursement de la dette passe de **7 500 \$ à 7 700 \$**.

- Nous avons maintenant un prêt pour le centre communautaire, pour les projets TECQ, pour le toit du bureau municipal et pour la construction d'un nouveau garage municipal.

RECETTES :

Taxe foncière générale et autres :

Nous aurons, en 2025, un budget de fonctionnement de **575 168 \$**, avant les immobilisations, qui implique une contribution directe de la part des contribuables de

339 446 \$ pour la taxe foncière générale et de **383 767 \$** si on ajoute les taxes spéciales pour le remboursement de la dette pour le centre communautaire, le TECQ, le bureau municipal et le nouveau garage municipal et la taxe des matières résiduelles. Notre taux de taxe générale sera de **0,60094 \$** par 100 \$ d'évaluation. Notre taxe pour les matières résiduelles demeure le même. Notre prélèvement total auprès des résidents représente une augmentation de **4,64 %**

PROJET CITOYEN :

Comme nouveauté cette année nous lançons un appel de propositions pour un projet citoyen. Nous avons réservé du Fonds éolien, un montant de 2 500 \$ pour un projet qui viendra de la part de citoyens. C'est un essai pour 2025.

Louise Newbury, Mairesse
Municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs

Tarifification des services en urbanisme en 2025

Bâtiment principal

1) Dépôt et traitement d'une demande : 12 \$	
Permis de construction	
2) Superficie de moins de 100 pi. ca. :	n/a
3) Superficie de 100 à 699 pi. ca. :	n/a
4) Superficie de moins de 700 pi. ca.:	191 \$
5) Superficie de 700 à 999 pi. ca.:	245 \$
6) Superficie de plus de 1000 pi. ca. :	299 \$
Certificat d'autorisation	
Rénovations	
7) Rénovations mineures:	17 \$
8) Rénovations moyennes :	66 \$
9) Rénovations majeures :	137 \$
Agrandissement :	
10) Moins de 200 pi. ca. :	71 \$
11) De 200 à 699 pi. ca. :	179 \$
12) De plus de 700 pi. ca. :	245 \$
13) Changement d'usage d'un immeuble :	12 \$
14) Démolition d'un bâtiment :	22 \$
15) Installations septiques :	22 \$
16) Captage d'eau	12 \$
17) Dérogation mineure	164 \$

Bâtiment secondaire

1) Dépôt et traitement d'une demande : 12 \$	
Permis de construction	
2) Superficie de moins de 100 pi. ca. :	17 \$
3) Superficie de 100 à 699 pi. ca. :	83 \$
4) Superficie de moins de 700 pi. ca.:	n/a
5) Superficie de 700 à 999 pi. ca.:	191 \$
6) Superficie de plus de 1000 pi. ca. :	245 \$
Certificat d'autorisation	
Rénovations	
7) Rénovations mineures:	17 \$
8) Rénovations moyennes :	44 \$
9) Rénovations majeures :	83 \$
Agrandissement :	
10) Moins de 200 pi. ca. :	56 \$
11) De 200 à 699 pi. ca. :	93 \$
12) De plus de 700 pi. ca. :	179 \$
13) Changement d'usage d'un immeuble :	12 \$
14) Démolition d'un bâtiment :	17 \$
15) Installations septiques :	22 \$
16) Captage d'eau	12 \$
17) Dérogation mineure	164 \$

Autres

1) Dépôt et traitement d'une demande : 12 \$
2) Permis de lotissement (par lot créé) : 34 \$
3) Permis d'occupation du domaine public
Pour une durée de moins de 6 mois : 7 \$
Pour une durée de 6 à 12 mois: 12 \$
Permis d'occupation à long terme pour un branchement électrique domiciliaire ou la pose d'un ponceau dans une entrée charretière : 17 \$
Toute autre situation : 29 \$
4) Accès ou modification d'accès à un chemin municipal : 17 \$

Le budget 2025

DÉPENSES

Dépenses générales	
Administration générale	244 130 \$
Sécurité publique	43 006 \$
Transports	126 148 \$
Hygiène du milieu	33 305 \$
Santé et bien-être	9 835 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	38 669 \$
Loisirs et Culture	59 940 \$
Frais de financement	12 435 \$
Remboursement de la dette à long terme	7 700 \$
TOTAL DES DÉPENSES GÉNÉRALES	575 168 \$

RECETTES

Recettes générales	
Taxe foncière générale	339 446 \$
Taxe spéciale Centre communautaire (R.151)	8 919 \$
Taxe spéciale Emprunt temporaire TECQ	1 900 \$
Taxe spéciale Rénovation toitures bureau municipal et hangar (R.192)	5 448 \$
Taxe spéciale Garage municipal (R.200)	3 868 \$
Taxe de service sur le traitement des matières résiduelles	24 186 \$
Paiements tenant lieu de taxes	4 298 \$
Services rendus	37 321 \$
Imposition des droits	9 000 \$
Intérêts	1 725 \$
Autres revenus	12 500 \$
Transferts	85 954 \$
Affectations	
Surplus accumulé non affecté	22 604 \$ (1)
Fonds d'infrastructures des équipements culturels	5 331 \$ (2)
Fonds éolien	2 000 \$ (3)
Fonds des Élections municipales	5 793 \$
Subvention perçue d'avance MADA	4 875 \$
TOTAL DES RECETTES GÉNÉRALES ET DES AFFECTATIONS	575 168 \$

Taux de taxation

1- Taux de la taxe foncière générale

Le taux de la taxe foncière générale est établi pour l'année 2025 à 0,601 \$ par 100 dollars d'évaluation ;

2- Taux de la taxe spéciale pour le Centre communautaire (Règlement 151)

Le taux de la taxe spéciale pour le Centre communautaire de l'Île est établi à 0,0158 \$ par 100 dollars d'évaluation ;

3- Taux de la taxe spéciale pour la rénovation des toitures du Bureau municipal et du hangar (Règlement 192)

Le taux de la taxe spéciale pour la rénovation des toitures du Bureau municipal et du hangar est établi à 0,010 \$ par 100 dollars d'évaluation ;

4- Taux de la taxe spéciale pour la construction d'un garage municipal (Règlement 200)

Le taux de la taxe spéciale pour le financement de la construction d'un garage municipal est établi à 0,0069 \$ par 100 dollars d'évaluation ;

5- Taux de la taxe spéciale pour l'emprunt temporaire pour la subvention TECQ

Le taux de la taxe spéciale pour le financement de l'emprunt temporaire pour financer les travaux réalisés par le programme TECQ en attente du versement de la subvention est établi à 0,0034 \$ par 100 dollars d'évaluation ;

6- Tarification pour la collecte des ordures

Pour combler les dépenses reliées aux dépenses « Hygiène du milieu » enlèvement et enfouissement des ordures ménagères ainsi que le traitement des matières recyclables, le Conseil décrète une taxe de services au coût de base de 98 \$ pour une (1) unité en conformité avec le Règlement no 179 sur la tarification des services.

Explications des affectations :

- (1) Financement de 50 % des coûts pour le poste de directeur-adjoint pour assurer la transition et 50 % des coûts pour la Charte des paysages
- (2) Paiement de certaines dépenses liées à l'activité touristique affectant les équipements culturels, de loisir et de transport
- (3) Financement de 50 % des coûts pour la Charte des paysages

Paiement des taxes par versement

- a) Compte de taxes inférieur à 1 000 \$, le compte est payable en un seul versement le 1er mars 2025 ;
- b) Compte de taxes est d'au moins 1 000 \$ et inférieur à 2 000 \$, le compte peut être payé en deux versements égaux le 1er mars 2025 et le 1er juin 2025 ;
- c) Compte de taxes est d'au moins 2 000 \$, le compte peut être payé en trois versements égaux ; le 1er mars 2025, le 1er juin 2025 et le 1er août 2025.

Plan triennal d'immobilisations 2025, 2026 et 2027

Projets	Année 2025	Année 2026	Année 2027
Projet 1 : Infrastructures municipales - Aménagement du Quai-d'en-Haut	2 500 \$	0 \$	0\$
Projet 2 : Infrastructures touristiques - École Michaud : réfection murs des annexes, peintures murs, mise en valeur fumoir et remplacement de fenêtres	2 000 \$	8 000 \$	10 000 \$
Projet 3 : Accès universel bâtiments municipaux / ouvre-porte électrique	20 357 \$	0 \$	0\$
Projet 4 : Infrastructures municipales - Garage municipal	58 030 \$	0 \$	0\$
Projet 5 : Infrastructures municipales - Centre de récupération / mur de l'appentis, remplacement de la clôture et pose d'une clôture mobile	27 000 \$		
Projet 6 : Infrastructures touristiques - Station du Phare : Rénovation Cabane du criard et Cabane à l'huile	120 127 \$		
Projet 7 : Infrastructures touristiques - Station du Phare / Aménagement sentiers du Blanc, bancs et nichoirs	4 000 \$		
Projet 8 : Infrastructures municipales -Voirie / Remise en état des chemins municipaux et signalisation	28 718 \$	60 000 \$	110 000 \$
Projet 9 : Infrastructures municipales – Bureau municipal / Équipements de bureau	6 000 \$		
Projet 10 : Infrastructures municipales – Bureau municipal / réfection lucarne, remplacement de fenêtres, planchers, salle de bain	15 000 \$		10 000 \$
Projet 11 : Infrastructures municipales – Aménagement d'un parc hébertisme		60 000 \$	
Projet 12 : Restauration de bâtiments patrimoniaux	49 026 \$		
Projet 13 : Infrastructures touristiques – Équipements touristiques / Installation de poubelles et de bancs à divers endroits	9 000 \$		
Projet 14 : Infrastructures municipales – Véhicules / camion, tracteur	10 000 \$	120 000 \$	
Projet 15 : Infrastructures municipales – Cimetière	4 000 \$		
Projet 16 : Projet citoyen	2 500 \$		
Projet 17 : Infrastructures touristiques - Station du Phare / Pavillon Armand Lafrance / Réfection enveloppe extérieure, professionnels			15 000 \$
Projet 18 : Infrastructures municipales – Logement de fonction / agrandissement et mise aux normes eaux usées		216 500 \$	
Projet 19 : Infrastructures municipales – Hangar au Bureau municipal		24 000 \$	
Totaux	358 258 \$	488 500 \$	145 000 \$

Plan triennal d'immobilisations 2025, 2026 et 2027

Financement prévu pour la réalisation des travaux

Projet 1 : Financement par la réserve de la subvention du ministère des Pêches et Océans pour la réparation du quai lors de son acquisition pour un montant de 2 500 \$;

Projet 2 : En 2025 et 2026, financement par le fonds municipal FIECLT et en 2027 le remplacement de fenêtres par le programme TECQ ;

Projet 3 : Financement par le programme Nouveaux horizons pour 15 000 \$ et le programme TECQ pour 5 357 \$;

Projet 4 : Financement par le programme PRACIM pour un montant de 46 424 \$, par le règlement d'emprunt no 200 pour 11 606 \$;

Projet 5 : Financement par le programme TECQ pour 23 000 \$, le Fonds d'infrastructures municipales de la Municipalité pour 2 000 \$ et les Surplus accumulé non affecté pour 2 000 \$;

Projet 6 : Financement de la restauration de la Cabane du criard et du Hangar à pétrole pour 118 127 \$ par le programme TECQ et 2 000 \$ pour la peinture de la lanterne du Phare par le fonds municipal FIECLT ;

Projet 7 : Financement par le FIECLT ;

Projet 8 : Financement pour la sécurité de la côte du Portage par le programme TECQ au montant de 13 718 \$ et diverses interventions pour les fossés et bordures du chemin par le programme PPA-CE au montant de 10 000 \$, en 2026 le remplacement de ponceaux au montant annuel de 10 000 \$ par le programme PPA-CE et 50 000 \$ par le programme TECQ, et en 2027 le gravelage du chemin au montant de 100 000 \$ par le programme TECQ et le remplacement de ponceaux au montant de 10 000 \$ par le programme PPA-CE ;

Projet 9 : Financement par nos surplus accumulés non affectés;

Projet 10 : Financement par le règlement d'emprunt numéro 192 pour 1 000 \$ et le FIM pour 14 000 \$ et en 2027, le remplacement de fenêtres par le programme TECQ ;

Projet 11 : En 2026 l'aménagement d'un parc d'hébertisme dans les sentiers du Blanc au montant de 60 000 \$ financé pour 34 500 \$ par le programme TECQ, pour 6 000 \$ par le FIECLT, pour 6 000 \$ par le Fonds éolien, pour 4 000 \$ par le Fonds de soutien à la ruralité de la MRC, par un programme de l'URLS pour un montant de 9 000 \$ et une contribution de 500 \$ par la députée;

Projet 12 : Financement par le Programme territorial de restauration patrimoniale de la MRC pour un montant de 29 416 \$ et par le Programme territorial de restauration patrimoniale de la municipalité pour 19 600 \$;

Projet 13 : Financement par le Fonds d'infrastructures des équipements culturels, de loisir, de développement économique et de transport pour un montant de 9 000 \$.

Projet 14 : Financement pour le transfert de la benne du camion par le règlement d'emprunt au montant 10 000 \$ et en 2026, l'acquisition d'un nouveau tracteur par un nouveau règlement d'emprunt ;

Projet 15 : Financement par le Fonds d'infrastructures municipales ;

Projet 16 : Financement par le Fonds éolien ;

Projet 17 : En 2027, financement par le ministère de la Culture et des communications pour 6 750 \$, le programme TECQ pour 6 750 \$ et 1 500 \$ par le FIECLT ;

Projet 18 : En 2026, le financement de l'agrandissement par l'obtention d'une subvention auprès du programme PRACIM au montant de 150 000 \$, la réalisation d'un emprunt au montant de 40 000 \$ et la mise aux normes des eaux usées par le programme TECQ au montant de 26 500 \$;

Projet 19 : En 2026, un financement par le programme TECQ au montant de 14 000 \$ et par le Fonds d'infrastructures municipales pour 10 000 \$.

Projet citoyen

Cette année le conseil municipal a décidé, dans le cadre de son plan triennal d'immobilisation, d'ouvrir aux citoyens et aux citoyennes la proposition de projets (petits ou grands) qu'ils et elles souhaiteraient voir se réaliser. La Municipalité fera part prochainement des modalités pour l'appel de projets et pour le choix de celui-ci. Un montant de 2 500 \$ est prévu au Plan triennal pour l'année 2025. Ce montant pourrait augmenter si le projet est admissible à divers programmes de subvention. Profitez de la période hivernale pour cogiter un ou des projets que vous souhaiteriez soumettre à la Municipalité.



Bibliothèque Municipale

Coordonnatrice :

Louise Alain

Horaires réguliers

Mardi

De 13 h à 15 h

Courriel électronique :

biblio.douleurs@crsbp.net

Comité de la bibliothèque municipale

Membres : Louise Alain,
Sylvie Desrosiers, Danielle Pitre,
Noëlle Sorin, Lucille Vien

Coordonnatrice :

Louise Alain

Conseillère responsable de la bibliothèque

Joanie Harrison

Abonnez-vous à l'infolettre de la bibliothèque

Si vous désirez être tenu au courant de toutes les activités de la bibliothèque, inscrivez-vous à l'infolettre de la bibliothèque à biblio.douleurs@crsbp.net. N'oubliez pas de faire parvenir votre changement d'adresse courriel lorsque cela se produit.

Bibliothèque

Le Coin des bibliophiles

La Bibliothèque de l'Île vous propose des activités pour alimenter l'imaginaire, faire circuler les idées, voyager en photos et vous nourrir durablement.

Club de lecture

Pour les trois prochains mois, toujours à partir de 14 heures, voici les dates et les titres qui animeront les discussions :

18 février : *Putain de Nelly Arcand*

18 mars : *Mon été Haïku* de Jeanne Painchaud. Création de haïkus durant la rencontre

15 avril : *La détresse et l'enchantement* de Gabrielle Roy

Des copies de ces livres sont en circulation et disponibles à la bibliothèque. Vous pouvez aussi télécharger une copie numérique dans l'espace Je lis NUMÉRIQUE du Réseau Biblio du Bas-Saint-Laurent.

Qui est admis au Club ?

Vous pouvez vous joindre au Club de lecture en tout temps, sans même avoir lu les livres.

Exposition *L'Écosse insolite*

Jusqu'en juin, Denis Cusson expose des photos captées lors de nombreux séjours en Écosse, portant son regard au-delà des paysages magnifiques de l'Île de Skye et des Highlands. L'exposition met en relief quelques notions de gaélique et vous en apprendrez davantage sur l'écriture ancienne des Picts.

Appel à exposition

Vous avez des idées pour exposer des dessins, des photos, des collages ou d'autres types d'œuvres visuelles à présenter au Centre communautaire ? Pour soumettre votre projet, vous pouvez nous contacter à **biblio.douleurs@crsbp.net**.

Grainothèque ou bibliothèque des semences

Depuis un an un groupe de citoyen(e)s développe un projet visant à mettre à disposition des résident(e)s un boîtier pour le troc de semences et à organiser des activités afin de stimuler les échanges horticoles.

Nous vous reviendrons sous peu avec plus d'informations et des animations pour « Papoter potagers » en 2025. Vous êtes toutes et tous invité(e)s à participer à ce projet qui vise l'autonomie alimentaire à l'Île Verte.

Horaires d'ouverture pour les emprunts de livres

Les mardis de 13 h à 15 h.

Avis public : Dépôt du rôle de perception

Est par la présente donnée par la soussignée, Sophie Sirois, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité Notre-Dame-des-Sept-Douleurs.

QUE le rôle général de perception pour l'année 2025 a été produit et déposé le 23 janvier 2025 et que nous procéderons à l'envoi des comptes de taxes vers le 28 janvier 2025.

QUE le Conseil a décrété

que le paiement des taxes est réalisé en un versement ou au plus, en trois versements égaux :

a) lorsque le montant total du compte de taxes pour l'année en cours est inférieur à 1 000 \$, le compte de taxes est payable en un seul versement le 1er mars 2025 ;

b) lorsque le montant total du compte de taxes est d'au moins 1 000 \$ et inférieur à 2 000 \$, le contribuable peut le payer en

deux versements égaux dont le premier est payable le 1er mars 2025 et le second le 1er juin 2025 ;

c) lorsque le montant total du compte de taxes est d'au moins 2 000 \$ le contribuable peut le payer en trois versements égaux dont le premier est payable le 1er mars 2025, le second le 1er juin 2025 et le troisième le 1er août 2025.

Quiconque désire en prendre connaissance pourra le faire au Bureau municipal les lundis, mercredis et jeudis sur rendez-vous entre 9 h 30 et 15 h 00.

Donné à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs ce 27ième jour de janvier deux mille vingt-cinq par Sophie Sirois, directrice générale et greffière-trésorière

Présentation de Sophie Sirois

Bonjour,

Je suis la nouvelle directrice générale et je suis entrée en poste le 6 janvier dernier, je vais donc en profiter pour me présenter et vous parler un peu de mon parcours professionnel.

Je suis native de Pohénégamook, quartier St-Éleuthère. J'ai quitté la région très jeune avec mes parents pour la grande région de Montréal où j'y suis restée près de 30 ans. J'ai par la suite fait un retour en région en 2007 où je me suis installée à L'Isle-Verte avec mon conjoint. Mère de famille de 3 grands enfants et grand-maman de 6 petits enfants, ma famille est ma grande fierté!

Au niveau professionnel, je suis technicienne comptable avec une formation en gestion d'entreprise, ressources humaines, marketing et comptabilité. J'ai aussi un certificat en droit de l'université de Montréal que j'ai complété dans le but de devenir notaire, mais la vie de famille a retardé ce magnifique projet. Je suis aussi commissaire à l'assermentation enregistré au service des citoyens.

Le monde municipal a toujours été depuis plusieurs années mon univers. Je possède plusieurs formations de la FQM (Fédération québécoise des municipalités) ainsi que de l'ADMQ (Association des directeurs municipaux du Québec). J'ai siégé 16 ans comme conseillère municipale, puis comme directrice municipale dans une autre municipalité. Je suis heureuse aujourd'hui de venir travailler sur cette magnifique Île et d'avoir le plaisir de vous rencontrer !

Sophie Sirois, directrice générale et greffière-trésorière



Horaire du bureau en hiver

L'horaire du bureau municipal doit s'adapter aux conditions particulières de l'île : température, accessibilité, transport. Cet horaire ne devrait pas affecter les services aux citoyens et aux citoyennes puisque une bonne partie des demandes de services se font par voie électronique.

Voici les jours et heures d'ouverture du bureau pour l'hiver.

Horaire Hivernal
NOVEMBRE À AVRIL

Lundi:	<u>Sur rendez-vous</u>
Mardi:	Fermé
Mercredi:	<u>Sur rendez-vous</u>
Jeudi:	<u>Sur rendez-vous</u>
Vendredi:	Fermé
Samedi:	Fermé
Dimanche:	Fermé

Pour prendre rendez-vous:

Bureau: 418-898-3451, laissez votre nom et numéro de téléphone et on communiquera avec vous pour céder une rencontre. Merci.

Municipalité Notre-Dame-des-Sept-Douleurs

Vous pouvez aussi joindre Sophie Sirois au 418-551-1234.

Municipalité Notre-Dame-des-Sept-Douleurs



Vieux-Presbytère
6201, chemin de l'Île
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs
G0L 1K0
Téléphone : 418-898-3451

Messagerie administration : mun_ndsd-ileverte@ileverte.qc.ca
Comptabilité : comptabilite-ndsd@ileverte.qc.ca

Retrouvez-nous sur le Web!

www.ileverte-municipalite.com

Tourisme: www.ileverte-tourisme.com

La municipalité Notre-Dame-des-Sept-Douleurs a été fondée le 18 novembre 1874 peu après la fondation de la paroisse catholique de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs le 1^{er} janvier 1874. Elle fait partie des onze municipalités regroupées au sein de la MRC de Rivière-du-Loup.

Elle occupe le territoire entier de **PÎle Verte** dans l'Estuaire du Saint-Laurent à environ 2 kilomètres au large de la rive sud dans la région du Bas-St-Laurent. Son emblème floral est la **mertensie maritime** et son emblème animalier est la **bernache cravant**.

L'accès à l'Île se fait par un traversier, le Peter-Fraser, entre mai et novembre et par hélicoptère de novembre à mai. Ces transports sont opérés par la Société des traversiers du Québec.



Membres du conseil municipal

Mairesse : *Louise Newbury*

1-418-559-5128

lnewbury5404@gmail.com

Conseillers :

poste 1- *Charles Méthé,*

1-418-931-3158

charles_methe@hotmail.com

poste 2- *André-Pierre Contandriopoulos ,*

1-514-688-0107

apcontand@gmail.com

poste 3- *Joanie Harrison*

1-514-464-0992

joanie_87@msn.com

poste 4 - *Luce Provencher*

1-819-690-2032

lulu-pro@hotmail.com

À votre agenda en Février 2025

Semaine du 2 février 2025

Mardi 4 février, 13 h à 15 h, Service bibliothèque, Centre communautaire de l'Île

Samedi 7 décembre, 9 h, Séance du conseil, Centre communautaire de l'Île

Semaine du 9 février 2025

Mardi 11 février, 13 h à 15 h, Service bibliothèque, Centre communautaire de l'Île

Vendredi 14 février, 9 h 30, Séance ordinaire du conseil, Centre communautaire de l'Île

Semaine du 16 février 2025

Mardi 18 février, 13 h à 15 h, Service bibliothèque, Centre communautaire de l'Île

Mardi 18 février, 14 h, Club de lecture, Centre communautaire de l'Île

Semaine du 23 février 2025

Mardi 25 février, 13 h à 15 h, Service bibliothèque, Centre communautaire de l'Île

Exposition L'Écosse insolite

Premier quartier Pleine lune Dernier quartier Nouvelle lune



**LIGNE
INFO TRANSPORT :
418-898-3287**

**Pour connaître
l'état du service
d'hélicoptère**

Les grandes mers en février

Les hautes marées auront lieu 28 février et le 1^{er} mars. La plus haute marée aura lieu le 1^{er} mars à 4,95 m (16,2 pi.)